



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Blog

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports,  
de la Mer et de la Pêche

Paris, le 28 JUIL. 2015

Référence : CP/A15006751-D15014178  
vos réf. : JP-CPB-2015-57

Monsieur le Député,

Vous avez souhaité appeler l'attention de Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, qui m'a transmis votre envoi, sur le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL).

Par courrier du 2 mars 2015, le préfet de la région Auvergne m'a remis son rapport sur l'étape préliminaire du projet de LGV POCL, qui avait été ouverte à la suite du débat public afin d'approfondir la comparaison entre les deux scénarios Ouest et Médian et de permettre au comité de pilotage de converger sur l'une de ces deux grandes options de tracé.

Le comité de pilotage du 4 février 2015, qui est venu clore le processus de concertation conduit durant l'étape préliminaire, n'a pas permis de faire émerger un consensus sur un scénario de poursuite du projet de LGV POCL. Par ailleurs, les débats ont mis en évidence des attentes très importantes de certaines collectivités concernées vis-à-vis de ce projet afin qu'il participe effectivement à l'aménagement et au rayonnement des territoires du centre de la France.

Dans ces conditions et soucieux de permettre aux études de se poursuivre dans les meilleurs délais afin de préserver la faisabilité d'une réalisation lorsque l'évolution de la saturation de la ligne Paris-Lyon le justifiera, le Premier ministre a annoncé le 7 juillet 2015 l'engagement, sans plus attendre, de la première phase des études préalables à l'enquête d'utilité publique sur les sections communes aux deux scénarios.

Ces études porteront, dans la partie nord du projet, sur la problématique spécifique de son accès à Paris via la Gare d'Austerlitz, et dans la partie sud sur son arrivée à Lyon, en particulier dans le secteur de Montanay, afin de passer d'une option de passage d'une dizaine de kilomètres à l'identification d'un fuseau de passage préférentiel de 1 000 mètres.

Au-delà, la concertation sur le choix d'un scénario de passage dans le secteur central du projet reprendra au cours de l'année 2016. Cette concertation sera également l'occasion d'examiner à nouveau le niveau de performance de la nouvelle infrastructure pour les différents territoires concernés ainsi que les perspectives de l'offre de service ferroviaire rendue possible sur le long terme.

Monsieur Guy CHAMBEFORT  
Député de l'Allier  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

L'aboutissement de cette concertation permettra au Gouvernement de décider de l'engagement des études préalables à l'enquête d'utilité publique dans le secteur central, afin de pouvoir présenter l'ensemble du projet lors d'une enquête publique unique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a capital 'A' followed by a stylized, cursive script that appears to read 'A. Vidalies'.

Alain VIDALIES